

SECTEUR VIGNOBLE-GRANDLIEU

RESEAU DU VIGNOBLE

APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2019 POUR QUELQUES PARAMETRES

BACTERIOLOGIE

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire et signale la présence de bactéries indicatrices d'une éventuelle contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité	100	%
--------------------	-----	---

NITRATES

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes ou allaitantes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté à long terme d'effets cancérogènes.

Eau conforme pour le paramètre nitrates

Minimum	2	mg/l
Moyenne	8	mg/l
Maximum	16	mg/l

PESTICIDES

Plus de 200 molécules sont recherchées. La quasi-totalité des pesticides fait l'objet d'une teneur limite unique dans l'eau du robinet à savoir 0,1 microgramme par litre ($\mu\text{g/L}$) par molécule. De plus, le total des pesticides et des produits de dégradation pertinents détectés doit être inférieur à 0,5 $\mu\text{g/L}$. La valeur de 0,1 $\mu\text{g/L}$ est fixée à titre de précaution. Toutefois, tout dépassement de cette exigence de qualité nécessite une évaluation sanitaire au regard de la valeur limite de consommation définie par l'ANSES, ainsi qu'une gestion spécifique pour respecter la norme réglementaire.

Dépassements de la teneur limite (0,1 $\mu\text{g/l}$) n'ayant pas entraîné de restriction d'usage

Molécule concernée par un dépassement	Valeur maximale $\mu\text{g/L}$	Valeur limite sanitaire de consommation en $\mu\text{g/L}$	Nombre de jours de dépassement
ESA-metolachlore	0,13	510	79

FLUOR

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour la santé en terme de prévention des caries dentaires.

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical

Moyenne	0.12	mg/l
---------	------	------

DURETE

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH ou DH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français ($^{\circ}\text{F}$). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'a été fixée.

Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	12	$^{\circ}\text{F}$
Moyenne	15	$^{\circ}\text{F}$
Maximum	23	$^{\circ}\text{F}$

ALUMINIUM

La présence d'aluminium dans l'eau potable peut être d'origine naturelle ou liée à un dysfonctionnement de la filière de traitement d'eau utilisant du sulfate d'aluminium. Un excès d'aluminium dans l'eau peut présenter un danger d'encéphalopathie pour les personnes subissant des séances de dialyse. Il entraîne également une dégradation des eaux dans les canalisations par des phénomènes de dépôts. La limite de qualité pour l'eau potable est fixée à 0,200 mg/l et à 0,030 mg/l pour les eaux de dialyse.

Eau conforme pour le paramètre aluminium

Minimum	0,004	mg/l
Moyenne	0,025	mg/l
Maximum	0,076	mg/l